



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 04017
Numéro SIREN : 305 898 595
Nom ou dénomination : 2FC+NET

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2017 sous le numéro de dépôt 7567



JPG



SAS 2FC + NET
44 rue de BROGLIE
Parc des Mardelles
93600 AULNAY SOUS BOIS
-*-

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
-*-



2FC + NET

SAS au capital de 300 000 €

**Siège social : 44 rue Maurice de Broglie
Parc des Mardelles
93605 AULNAY SOUS BOIS**

RCS BOBIGNY 305 898 595

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cie Régionale des commissaires aux comptes de Paris.

1 bis rue Cauchois, F-75018 Paris

Tel. 01 4492 3535, Fax 01 4262 9688,

SAS au capital social € 5000, RCS 811 738 343, Code NAF 6920Z, Siren 811 738 343, TVA FR 68 811 738 343

Coordonnées : Jean-Paul GRENIER - 06/21/34/45/70 – jpgrenier@auctoraudit.com

Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître d'éventuels litiges.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la Présidente et dans les documents adressés à l'Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

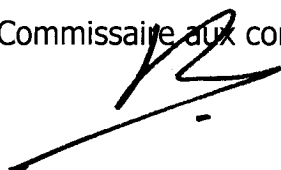
Fait à Paris, le 31 mars 2017

Le Commissaire aux comptes
CABINET AUCTOR AUDIT,

représenté par

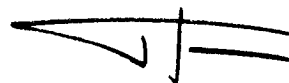
Bernard KNOBL

Commissaire aux comptes



Jean-Paul GRENIER

Commissaire aux comptes



Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cie Régionale des commissaires aux comptes de Paris.

1 bis rue Cauchois, F-75018 Paris

Tel. 01 4492 3535, Fax 01 4262 9688,

SAS au capital social € 5000, RCS 811 738 343, Code NAF 6920Z, Siren 811 738 343, TVA FR 68 811 738 343

Coordonnées : Jean-Paul GRENIER - 06/21/34/45/70 – jpgrenier@auctoraudit.com

Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître d'éventuels litiges.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016 - 12	31/12/2015 - 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000)	300 000	300 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 629 000	1 749 000	880 000	50.31
	Report à nouveau	6 515	2 182	4 333	198.59
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	937 406	884 333	53 073	6.00
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	3 902 921	2 965 515	937 406	31.61	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	317 027	384 791	67 765	17.61
	Provisions pour charges	40 000	32 000	8 000	25.00
	Total III	357 027	416 791	59 765	14.34
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 090	1 041	49	4.67
	Emprunts et dettes financières diverses	68 444	58 734	9 710	16.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	787 075	649 121	137 954	21.25
	Dettes fiscales et sociales	2 687 761	2 580 902	106 860	4.14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	16 343	538	15 805	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 560 713	3 290 336	270 377	8.22
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 820 661	6 672 643	1 148 019	17.20
		2 697 436	3 290 336		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	14 895 649		14 895 649	13 559 039	1 336 610	9.86
Chiffre d'affaires NET	14 895 649		14 895 649	13 559 039	1 336 610	9.86
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			221 391	323 820	102 430	31.63
Autres produits			294	13	281	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			15 117 333	13 882 872	1 234 461	8.89
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 814		3 814	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 035 729	2 666 537	369 192	13.85
Impôts, taxes et versements assimilés			424 347	377 767	46 580	12.33
Salaires et traitements			8 041 521	7 335 341	706 180	9.63
Charges sociales			2 523 305	2 270 038	253 266	11.16
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			74 293	39 755	34 538	86.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			117 975	282 264	164 288	58.20
Autres charges			1 260	19	1 241	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			14 214 616	12 971 722	1 242 894	9.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			902 717	911 150	8 433	0.93
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016	31/12/2015	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	32	34	1	4.26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 099	22 297	15 198	68.16
Total V	7 131	22 331	15 199	68.06
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	105		105	
Total VI	105		105	
2. Résultat financier (V-VI)	7 027	22 331	15 304	68.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	909 744	933 481	23 737	2.54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	562	655	93	14.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 684		1 684	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 246	655	1 591	242.93
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 246	655	1 591	242.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	156 164	167 144	10 980	6.57
Impôts sur les bénéfices (X)	186 072	118 651	67 421	56.82
Total des produits (I+III+V+VII)	15 124 464	13 905 203	1 219 262	8.77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 187 058	13 020 870	1 166 189	8.96
· Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	937 406	884 333	53 073	6.00

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société 2 F C+NET
44 RUE MAURICE DE BROGLIE
PARC DES MARDELLES
93600 AULNAY SOUS BOIS

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément à la nouvelle norme comptable, nous avons effectué des tests de dépréciation du fonds commercial. Ce dernier n'ayant pas une durée limitée d'utilisation, il n'y a pas lieu de l'amortir;

la société étant bénéficiaire, il a été renoncé à une dépréciation.

Informations générales complémentaires

LE CICE EST COMPTABILISE EN DIMINUTION DE L'IMPOT SOCIETE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 437 346 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : RENOVATION/AGRANDISSEMENT/ADAPTATION INFORMATIQUE INSTALLATION FIBRE OPTIQUE ET ADAPTATION DU RESEAU/SITE WEB	221 411
- recherche : - d'innovation : - formation : FORMATION PRODUIT S/SITE QUALITE+ IMMEUBLE HQE/14001/ASS EXPL	26 473
- recrutement : NOUVEAU POSTE - METHODE	35 316
- prospection de nouveaux marchés : - transition écologique et énergétique : CERTIFICATION ISO 14001	10 150
- reconstitution des fonds de roulement :	143 996
Total	437 346

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	307 860	9 750
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			52 153
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	189 770		124 416
Installations générales agencements aménagements divers	94 421		
Matériel de transport	11 093		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 805		35 093
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	369 089	211 661
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	30 988		16 353
	TOTAL	30 988	16 353
	TOTAL GENERAL	707 937	205 058

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			317 610	317 610
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 221	232 701	232 701
Installations générales agencements aménagements divers			59 012	159 824	159 824
Matériel de transport				11 093	11 093
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				108 898	108 898
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		68 233	512 517	512 517
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				14 635	14 635
Prêts, autres immobilisations financières					
	TOTAL			14 635	14 635
	TOTAL GENERAL		68 233	844 762	844 762

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 444	8 934		17 378
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	148 245	34 989	9 201	174 033
Installations générales agencements aménagements divers	72 745	16 910	57 348	32 307
Matériel de transport	11 093			11 093
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 903	13 460		67 363
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	285 986	65 359	66 549	284 796
TOTAL GENERAL	294 430	74 293	66 549	302 174

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	8 934				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	880	34 109			
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 910				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	2 814	10 646			
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	20 604	44 755			
TOTAL GENERAL	29 538	44 755			

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 635		14 635
Clients douteux ou litigieux	30 879	30 879	
Autres créances clients	2 748 405	2 748 405	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 536	26 536	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	451 160	451 160	
Taxe sur la valeur ajoutée	117 714	117 714	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	21 276	21 276	
Charges constatées d'avance	51 484	51 484	
TOTAL	3 462 089	3 447 454	14 635

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 090	1 090		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	68 444	68 444		
Fournisseurs et comptes rattachés	787 075	787 075		
Personnel et comptes rattachés	818 295	818 295		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	950 196	950 196		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	676 437	676 437		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	242 834	242 834		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	16 343	16 343		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 560 713	3 560 713		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	600.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
FONDS COMMERCE AULNAY	297 000			297 000	
Total	297 000			297 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 090
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 099
Dettes fiscales et sociales	1 289 734
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 252
Total	1 421 175

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	51 484
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	51 484

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		120 236
LOCATIONS VEHICULES LONGUE DUREE	120 236	
Total (1)		120 236
(1) Dont concernant les dirigeants		
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			183 218		183 218
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			112 839		112 839
- dotations de l'exercice			41 251		41 251
Total			154 090		154 090
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			116 250		116 250
- exercice			47 100		47 100
Total			163 350		163 350
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			24 093		24 093
- entre 1 et 5 ans			3 973		3 973
- à plus de 5 ans					
Total			28 066		28 066
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 202		1 202
- entre 1 et 5 ans			408		408
- à plus de 5 ans					
Total			1 610		1 610

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Participation des salariés

Nature	Montant
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice	156 164

Le 13/03/2017
FRANCOISE FOULONGNE PRESIDENTE





**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées de
SAS 2FC + NET
93605 AULNAY SOUS BOIS
Exercice clos le 31.12.2016**

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 227-10 de code de commerce.

Paris, le 31 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes
CABINET AUCTOR AUDIT

représenté par

Bernard KNOBL
Commissaire aux comptes

Jean-Paul GRENIER
Commissaire aux comptes

2FC+NET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : GVIO PARC DES MARDELLES, BAT B
44, RUE MAURICE BROGLIE
93600 AULNAY SOUS BOIS

RCS BOBIGNY 305 898 595

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE A CARACTERE MIXTE

EN DATE DU MERCREDI 19 AVRIL 2017 à 14H30

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

RF

Les actionnaires de la société 2FC+NET se sont réunis en assemblée générale annuelle à caractère mixte, au cabinet de Me DERAY, 6 rue de Constantinople, 75008 PARIS, sur la convocation de la Présidente, effectuée conformément aux dispositions légales.

L'assemblée est présidée par la Présidente, Madame Françoise FOULONGNE.

Monsieur Gérard LEGENDRE, représentant légal de la société I2F, est désigné comme secrétaire de la séance.

La Présidente constate que sa coactionnaire est représentée par M. LEGENDRE et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer tant en la forme ordinaire qu'extraordinaire.

Le Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est excusé.

La Présidente rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

A TITRE ORDINAIRE :

- *RAPPORT DE GESTION ANNUEL SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS ET SUR LES PERSPECTIVES D'AVENIR,*
- *RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS,*
- *EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016,*
- *AFFECTATION DU RESULTAT,*
- *RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES OPERATIONS VISEES PAR LES ARTICLES L 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE, ET APPROBATION DE CES OPERATIONS,*
- *POUVOIRS POUR LES FORMALITES.*

A TITRE EXTRAORDINAIRE

- *PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES.*

Puis, Madame la Présidente met à la disposition de l'assemblée et dépose sur le bureau :

1. Les justificatifs de la convocation légale des actionnaires,
2. L'inventaire,
3. Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
4. Le texte des résolutions,
5. Le rapport de gestion annuel sur les opérations de l'exercice, les perspectives d'avenir et la proposition d'affectation du résultat,
6. Les rapports du Commissaire aux comptes.

A

Madame la Présidente indique ensuite que :

- les comptes, à l'exception de l'inventaire,
- le texte des résolutions,
- les rapports,

ci-dessus énumérés, ont été communiqués aux actionnaires, en même temps que la lettre de convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée.

L'assemblée lui en donne acte.

Puis, elle donne lecture du rapport de gestion annuel et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Madame la Présidente déclare ensuite la discussion ouverte.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, la discussion est déclarée close par la Présidente. Celle-ci met alors successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion annuel et celle du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, l'assemblée donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST **ADOPTÉE** A L'UNANIMITE.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions prévues à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve les dispositions de ce rapport.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST **ADOPTÉE** A L'UNANIMITE DES VOIX, LES PERSONNES CONCERNÉES S'ÉTANT ABSTENUES.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que l'exercice clos se solde par un **BENEFICE de 937 406 Euros.**

Elle décide de l'affecter de la façon suivante :

- Au compte AUTRES RESERVES une somme de : **930 000 Euros**

Du fait de cette affectation, le compte AUTRES RESERVES créditeur de 2 629 000 Euros serait porté à **3 559 000 Euros.**

- Le solde, soit la somme de 7 406 Euros, au compte REPORT A NOUVEAU.

Du fait de cette affectation, le compte REPORT A NOUVEAU créditeur de 6 515 Euros serait porté à **13 921 Euros.**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est ici rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST **ADOPTÉE** A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

Aux termes de l'article L 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce :

« Tous les trois ans, une assemblée générale extraordinaire est convoquée pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à la section 4 du chapitre II du titre III du livre III de la troisième partie du code du travail si, au vu du rapport présenté à l'assemblée générale par le conseil d'administration ou le directoire en application de l'article L. 225-102, les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 représentent moins de 3 % du capital. Ce délai est repoussé à cinq ans si, dans les conditions prévues au premier alinéa du présent article, une assemblée générale extraordinaire s'est prononcée depuis moins de trois ans sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues à la même section 4. »

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente décide, en applications des dispositions susvisées, de réserver aux salariés de la société une augmentation de capital social en numéraire aux conditions prévues par la section 4 du chapitre II du titre III du livre III de la troisième partie du Code du travail.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST **REJETEE** A L'UNANIMITE.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée, donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes à l'effet de procéder à l'accomplissement des formalités légales.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST **ADOPTEE** A L'UNANIMITE.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le secrétaire de séance et consigné sur le registre de ses décisions.

LA PRESIDENTE

LE SECRETAIRE



2FC+NET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : GVIO PARC DES MARDELLES, BAT B
44, RUE MAURICE BROGLIE
93600 AULNAY SOUS BOIS

RCS BOBIGNY 305 898 595

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU MARDI 19 AVRIL 2017 à 14 H 30

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que l'exercice clos se solde par un **BENEFICE de 937 406 Euros.**

Elle décide de l'affecter de la façon suivante :

- Au compte AUTRES RESERVES une somme de : **930 000 Euros**

Du fait de cette affectation, le compte AUTRES RESERVES créditeur de 2 629 000 Euros serait porté à **3 559 000 Euros.**

- Le solde, soit la somme de 7 406 Euros, au compte REPORT A NOUVEAU.

Du fait de cette affectation, le compte REPORT A NOUVEAU créditeur de 6 515 Euros serait porté à **13 921 Euros.**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est ici rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des exercices clos les 31 décembre 2013, 2014 et 2015.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST **ADOPTEE** A L'UNANIMITE.

